



Communiqué des organisations de retraités : UCR-CGT, UCR-FO, FSU-Retraités, UNIR-Solidaires

Les organisations de retraités de la CGT, FO, FSU, UNIR-Solidaires ont pris connaissance des préconisations du rapport de Yannick Moreau. Elles considèrent qu'il s'agit d'une attaque frontale contre le pouvoir d'achat des retraités dont le récent rapport de la DREES soulignait la dégradation :

- sous-indexation des pensions, annoncée sur trois ans, alors que les revalorisations actuelles ne maintiennent pas le pouvoir d'achat,
- hausse de la CSG pour les retraités à hauteur de 7,7%, ce qui représenterait une ponction de 1,7 milliard d'euros sur les retraites, qui s'ajouterait à la taxe de 0,3% mise en œuvre au 1^{er} avril, à la non revalorisation des barèmes d'impôt et à la suppression de la demi-part pour les veufs, veuves et isolés,
- suppression de l'abattement fiscal de 10%, ce qui accroîtrait la charge fiscale de millions de foyers retraités,
- sous-indexation des salaires pris en compte pour le calcul de la retraite (on cotiserait plus pour avoir moins !).

L'ensemble de ces mesures correspond à une volonté d'accélérer la baisse du pouvoir d'achat des retraités et répond aux exigences de la Commission de Bruxelles.

Par ailleurs, l'allongement de la durée de cotisations préconisé par le rapport Moreau reviendrait à pousser les salariés à retarder leur départ ou à percevoir des retraites minorées et les modifications du mode de calcul des retraites des fonctionnaires aboutiraient à minorer les montants des pensions.

Les organisations ci-dessus dénoncent ces propositions comme constituant une agression contre le niveau de vie des retraités, en contradiction avec la réponse le 5 avril 2013 du Président de la République reçue par elles, disant que : « le Président de la République entend mobiliser tous les efforts nécessaires pour répondre au mieux aux besoins et aux attentes exprimés par les personnes retraitées, s'agissant notamment de l'amélioration de leur pouvoir d'achat ».

Dès à présent, les organisations ci-dessus s'engagent à informer et mobiliser les retraités, afin d'organiser la riposte. Elles décident, d'ores et déjà, de s'adresser aux groupes parlementaires pour exprimer leurs revendications.

Paris, le 6 juin 2013